

Confortement des berges du ruisseau Saint-Pierre par génie végétal



Type : MOE

Maître d'ouvrage : Syndicat
intercommunal de la Giscle

Groupement : -

Montant de l'étude : 8 850 €HT

Montant des travaux : 91700 €HT

Date : 2009-2010 (AVP-PRO, DET)

Présentation de l'opération :

Deux sites présentant des dommages et des problématiques importantes sont étudiés. Le premier en amont se situe au droit d'un lotissement. Les berges sont très dégradées et les écoulements s'épanchent préférentiellement du côté des maisons. Le second présente des érosions importantes en bordure de réseau AEP et EU et de deux lignes RTE. Ce second site est en zone de marnage de la mer méditerranéenne avec une eau salée en pied de berge. Les principes d'aménagement font exclusivement appel au génie végétal avec des choix d'essences spécifiques du fait du caractère saumâtre des eaux. Le projet consiste en :

- Stabilisation et restauration des berges du Saint-Pierre amont pour un épanchement des eaux côté plaine et abaisser la ligne d'eau sur le lotissement,
- Stabilisation et restauration des berges du Saint Pierre aval pour la protection des réseaux et la diversification du lit mineur.

Eléments de missions :

- **Mission complète de maîtrise d'œuvre** : PRO, ACT, DET et AOR pour la conception des protections de berges en génie végétal.



Photo 1 : Site aval avant travaux

Photo 2 : Zone aval après travaux : Fascines et lite de plants et plançons de saules et de tamaris, fascine d'hélophytes, géotextile et plantations en amont du seuil

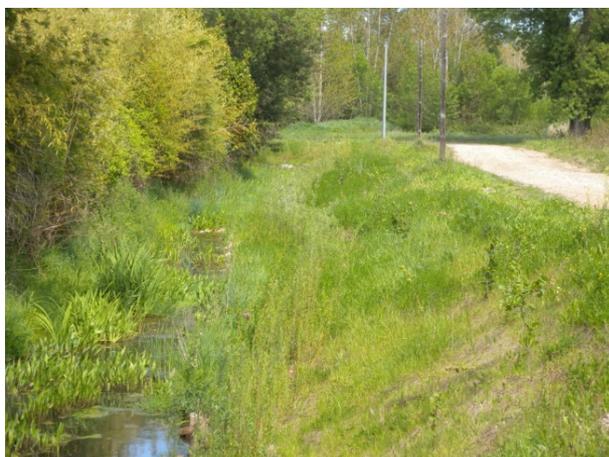


Photo 3 : Site amont : restauration du lit et reprofilage des berges : très bon fonctionnement de l'aménagement qui favorise l'épanchement des crues sur la rive opposée des habitations.

Les deux sites ont résisté sans dommages à une crue plus que décennale quelques mois après la fin des travaux.



Certificat de capacité

Désignation de la prestation :

Mission de maîtrise d'œuvre.

Confortement des berges du ruisseau Saint Pierre par génie végétal :

- Phase 1 : Mission de projet - PRO
- Phase 2 : Assistance aux contrats de travaux - ACT
- Phase 3 : Direction de l'exécution - DET
- Phase 4 : Assistance aux opérations de réception - AOR

Montant estimatif des travaux : 91 700 €

Montant de la prestation : 8 850 € HT

Date de réalisation : 2009 - 2010

Certificat :

Le signataire certifie que **RIPARIA** a exécuté les prestations ci-dessus suivant les règles de l'art et que leur règlement n'a donné lieu à aucune difficulté.

Appréciation particulière :

Le bureau d'études Riparia a apporté pleine satisfaction au Syndicat, tant sur le montage du DCE que sur le suivi et la direction des travaux.

Le technicien responsable,

Benjamin Van Lunsen

Maître d'ouvrage :

Syndicat Intercommunal de la Giscle
Le grand Sud, Parc d'Activité
BP82
83312 COGOLIN CEDEX
Tél : 04 94 55 70 31
Contact : M. Benjamin Van-Lunsen

Identité, signature et cachet du signataire :

*B. VAN LUNSEN Benjamin
chef de service*

Fait à Cogolin, le 2 Mai.